



Parcoursup 2019 : tirer parti de la phase complémentaire

Depuis le 25 juin, un nouveau round vient d'ouvrir sur Parcoursup, la plate-forme d'inscription dans l'enseignement supérieur : la phase complémentaire. Cette phase se déroule jusqu'au 14 septembre, et s'étend bien après la clôture de la « phase principale », qui s'achève le 19 juillet. En 2018, 102 500 candidats étaient inscrits dans cette phase complémentaire. A son issue, près de 80 000 avaient reçu une proposition d'admission.

Cette phase est ouverte à tous les candidats inscrits sur Parcoursup. Elle permet de rebattre les cartes pour tous ceux qui ont vu tous leurs vœux refusés, sont encore en attente, ou qui ne sont pas satisfaits des propositions reçues. Les personnes qui n'avaient pas respecté les délais et n'étaient pas inscrites sur Parcoursup peuvent entrer dans la procédure à cette occasion. Tous ont jusqu'au 11 septembre pour formuler au maximum dix nouveaux vœux dans des formations dans lesquelles il reste des places.

Des places dans 4 400 formations

Pour cette édition 2019 de la phase complémentaire, 4 400 formations disposent de places disponibles. Parmi elles, 900 licences, 1 800 BTS, 240 classes préparatoires et 220 IUT... Autant de formations qui n'avaient pas encore fait le plein au 26 juin. Les disciplines sont aussi inégalement représentées. En première année commune aux études de santé (PACES), il ne reste des places qu'à l'université de la Réunion, selon la carte interactive de Parcoursup, alors que 320 formations liées au commerce (BTS, DUT, licence, écoles) proposent encore des places.

Pourquoi reste-t-il des places disponibles dans certaines formations ? L'adéquation entre les capacités d'accueil et la demande des étudiants n'est pas une mince affaire. Parfois, elles n'ont pas reçu les candidatures qu'elles souhaitaient (les filières de bac adéquates pour les BTS et DUT par exemple), et on dû refuser la majorité des dossiers. Parfois, ces formations sont situées loin des grandes métropoles. Parfois, leurs frais de scolarité élevés suscitent des réticences... Il convient donc d'examiner de près ce panel de possibilités pour y déceler toutes les opportunités suivant son parcours et son projet.

Élargir ses horizons

Un candidat n'a pas le droit de formuler un vœu pour une formation déjà demandée en phase principale. Il doit donc élargir ses horizons : regarder les établissements qui proposent des programmes similaires dans d'autres académies, envisager une formation en alternance s'il avait regardé des formations « classiques » et inversement, s'intéresser à des cursus proches : un BTS au lieu d'un DUT, une licence de sciences au lieu d'une école d'ingénieurs...

Deux outils sont mis à disposition par Parcoursup pour connaître les établissements où il reste des places : la carte interactive et le moteur de recherche. L'onglet « formations similaires » a justement pour objectif de proposer de nouvelles pistes. Ainsi, un candidat intéressé par le DUT « réseaux et télécommunications » de Bordeaux aura connaissance des DUT de la même filière dans les environs, mais se verra aussi proposer un BTS « production et systèmes numériques » ou une prépa scientifique. Une aide à la mobilité de 500 euros est octroyée aux lycéens boursiers qui changent d'académie.

Sur la carte, le « taux d'accès » permet, lui, de savoir combien d'admis l'ont été lors de la phase principale en 2018. Plus le chiffre est bas, plus les chances d'avoir une place en phase complémentaire sont élevées.

Pas de liste d'attente et trêve estivale

Contrairement à la phase principale, il n'existe pas de liste d'attente en phase complémentaire : toutes les places proposées sont des places disponibles. Chaque jour, de nouvelles opportunités peuvent apparaître. Il est donc impératif de consulter régulièrement la carte interactive et le

moteur de recherche pour ne pas les louper. Les dix vœux peuvent également être formulés au fur et à mesure et il peut être intéressant de se garder quelques vœux en réserve au cas où.

Les formations ont huit jours maximum pour répondre à une candidature. Exception notable : du 20 juillet au 20 août 2019, certaines licences « en tension » (les plus demandées) et les filières sélectives suspendent leurs réponses. Les licences qui ne sont pas en tension émettent, elles, des propositions tout au long de l'été.

Le candidat ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois. Jusqu'au 19 juillet, s'il reçoit une proposition en phase complémentaire et qu'il en a déjà une en phase principale, il devra choisir !

Attention à respecter les délais. Pour une proposition reçue entre le 26 juin et le 1er septembre, le candidat a trois jours pour répondre. Ce délai passe à deux jours entre le 2 et le 12 septembre. La phase complémentaire demande donc une bonne dose de persévérance et d'implication pour pouvoir en tirer parti au maximum.

Comprendre la plate-forme Parcoursup, maîtriser ses subtilités, trouver des clés pour faire le meilleur choix possible... Voici une sélection d'articles du

Monde parus :

Sylvie Lecherbonnier